

## DIPLÔME D'ÉTABLISSEMENT "MÉTIER DU DROIT ET DE LA JUSTICE"

Le Diplôme d'établissement "Métiers du droit et de la justice" est destiné aux étudiants souhaitant réussir les concours qui nécessitent des connaissances de droit privé. La formation est proposée aux étudiants du cycle master de Sciences Po Lille. Elle est organisée sur quatre semestres. Les enseignements sont dispensés par des magistrats et des avocats.

	Volume
<b>1<sup>re</sup> année</b>	
Droit pénal	20h
Procédure pénale	20h
<b>2<sup>re</sup> année</b>	
Droit civil	20h
Procédure civile	20h